

# La réforme de la psychiatrie



## Objectifs de la

Anticiper les évolutions des établissements de santé, apporter aux professionnels des éléments clairs, structurés et actualisés afin de comprendre les apports de la loi

## Programme – réf. : P.SA.REFPCHIA

- **Module 1 : Pourquoi une réforme ?**
  - ✓ Historique de la réforme
  - ✓ L'impact des dernières évolutions de la prise en charge en psychiatrie
  - ✓ Les objectifs de la réforme
- **Module 2 : La prise en charge des soins sous contrainte**
  - ✓ Le principe de judiciarisations
  - ✓ Le cas du péril imminent
  - ✓ Quel devenir pour les sorties d'essai et les sorties accompagnées ?
- **Module 3 : La prise en charge des soins sous contrainte par**
  - ✓ Les tiers
  - ✓ Le directeur de la structure
- **Module 3 : La prise en charge des soins sous contrainte par (suite)**
  - ✓ Les médecins
  - ✓ Le préfet
  - ✓ Le juge des sous contrainte
- **Module 4 : Aspects Juridiques**
  - ✓ La mise en œuvre et le rôle du collège d'experts
  - ✓ Le recours contentieux devant le juge des libertés
  - ✓ Une nouvelle commission départementale des soins psychiatriques
  - ✓ Les droits du patient face à l'institution psychiatrique
- **Module 5 : Evaluation**

### A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Chefs d'établissements, médecins, responsables qualité, personnels Soignants

### ORGANISATION

Durée : 1 jour (7 heures)  
Atelier de formation sur site

### METHODES

Atelier de formation construit dans un esprit pragmatique, où l'action domine la théorie,  
Les exercices pratiques et mises en situation alternent entre les cas « réalistes » et les cas « décalés » pour permettre à chacun de prendre le recul nécessaire et d'intégrer les outils et les meilleures pratiques.  
La pédagogie est progressive et évolutive, suivant « brique sur brique » ce qui a été acquis précédemment pour un apprentissage exponentiel, renforcé et complet.

### INGENIERIE

### PEDAGOGIQUE

Grégory Caumes  
Avocat – Expert droit de la santé  
Membre du comité scientifique Cofordis